

REÇU LE 22 JUIL. 2019

Bessines sur Gartempe, le 05/07/2019



A Monsieur le Président
Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux
16 Avenue de Lorraine
87290 CHATEAUPONSAC

Affaire suivie par Matthieu FERRAND Service Urbanisme

Objet : Avis concernant le projet de PLUi arrêté de la Communauté de Communes de
Gartempe – Saint Pardoux

Monsieur le Président,

Afin de faire suite à votre courrier du 07 juin 2019, je vous informe que, suite à l'analyse de
votre projet de PLUi arrêté, ce dernier n'appelle aucune remarque de notre part.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes salutations distinguées.

Le Président,

Bernard Dupin

